

CIRCULATION DES BUS PERTURBÉE DEMAIN

DANS L'AGGLO DE MOULINS. En raison d'un mouvement de grève. Ce mardi 12 novembre, ces horaires ne seront pas assurés : **Ligne A**, départ de Zone commerciale nord 7 h 16, 8 h 01, départ de Fromenteau 7 h 12, 7 h 27. **Ligne B**, départ de Place des Martyrs, 6 h 52, départ de Yzeure le Plessis, 7 h 15. **Ligne C**, départ des Portes d'Allier, 7 h 56, départ des Portes d'Avermes 7 h 13, départ de Etoile 6 h 23, 7 h 05. **Ligne E**, départ Trévol Croix de Vaux, 7 h. **Ligne F**, départ Bressolles Les Plantes 7 h 15. **Ligne G**, départ Vallières, 7 h 03, départ Lycée Banville, 7 h 40.

Les horaires modifiés assurés : **Ligne A**, arrêt Gare SNCF, 7 h 43, direction Zone Commerciale Nord ; arrêt Place Jean-Moulin, 8 h 15, direction Fromenteau. **Ligne C**, arrêt Les Chartreux, 7 h 31, direction Etoile, arrêt place Jean-Moulin, 8 h 10, direction Etoile. **Ligne E**, arrêt Collège Anne de Beaujeu, 7 h 44, direction Trévol Croix-de-Vaux. **Ligne F**, arrêt Les Plantes, 8 h 25, direction « Yzeure Hôtel de Ville ». **Ligne G**, arrêt école de musique, collège Anne-de-Beaujeu, 7 h 51, direction Lycée agricole de Neuvy.

Circulation normale : lignes D, H, I, J, Logiparc Express, service TAD, TPRM, TAD Tempo.

La Boutique Aléo reste ouverte : pour toutes informations complémentaires, tél. 04.70.20.23.74. ■

AU CINÉMA DE MOULINS CE LUNDI

ANGELO DANS LA FORÊT MYSTÉRIEUSE. 10 h 30.
C'EST LE MONDE À L'ENVERS. 20 h.
CHALLENGER. 18 h 20.
CORALINE. 13 h 30.
FLOW, LE CHAT QUI N'AVAIT PLUS PEUR DE L'EAU. 10 h 45, 15 h 45.
GLADIATOR 2. Avant-première. 13 h 30, 19 h 30.
JURÉ N° 2. 10 h 50 (VO), 13 h 30, 16 h 15.
L'AMOUR OUF. 10 h 20, 13 h 20, 16 h 30, 19 h 45.
LE COMTE DE MONTE-CRISTO. 10 h 20, 19 h.
LE ROBOT SAUVAGE. 10 h 45,

13 h 30, 15 h 45, 17 h 45.
L'HISTOIRE DE SOULEYMANE. Ciné-Bocage (CB). 18 h.
LOUISE VIOLET. 13 h 45, 16 h, 18 h 15, 20 h 30.
MON PETIT HALLOWEEN. 18 h 30.
MONSIEUR AZNAVOUR. 10 h 40, 16 h 15, 20 h.
NORAH. CB. 20 h (VO).
SAUVAGES. 16 h.
THE APPRENTICE. CB. VO. 13 h 30.
THE SUBSTANCE. Interdit - 12 ans. 13 h 45, 16 h 30, 19 h 15.
TRANSFORMERS ONE. 10 h 30, 13 h 30.
VENOM THE LAST DANCE. 13 h 45 (3D), 16 h, 20 h 30 (VO).

Moulins → Vivre son agglo

SPECTACLE ■ L'un des plus célèbres tueurs en série (re)jugé à la Maison du temps libre dans une pièce de théâtre

Landru joue sa tête à Moulins

Guillotiné en 1922 après un procès de trois semaines, Landru reste comme l'un des plus célèbres tueurs en série français. Mais quel sera le verdict des jurés moulinois ? Réponse mardi 19 novembre.

Antoine Delacou

« **J**e n'ai rien à vous dire ». C'est le nom de la pièce de théâtre écrite et mise en scène par Louis Barraud. Ce spectacle, qui sera joué le mardi 19 novembre à la Maison du temps libre de Moulins, se présente comme « une reconstitution historique fidèle » du procès de Henri-Désiré Landru. Le « Barbe-Bleue » de Gambais (Yvelines) a été condamné et exécuté en 1922 à Versailles pour le meurtre de dix femmes et d'un adolescent. Pourtant, il n'avouera jamais. « Montrez-moi les corps ! », fanfaronnait-il.

C'est le 7 novembre 1921 que s'ouvre le procès du tueur en série. Il durera trois semaines. Un moment hors du commun. Landru épate. Landru régale. Il clame son innocence haut et fort. C'était sans compter sur l'opiniâtreté de l'inspecteur Jules Belin, le policier qui arrêta Landru et qui accumulera un faisceau d'indices menant « cet homme innocent jusqu'à preuve du contraire », face à la Cour d'assises de Versailles. La pièce de Louis Barraud, lui-même originaire des Yvelines, pousse l'expérience théâtrale à son paroxysme. Au début de la représentation, quatorze spectateurs sont tirés au sort dans la salle et deviennent jurés, le temps de la soirée... Entretien avec le metteur en scène.

■ **Louis Barraud, comment a germé votre idée d'écrire et de monter une pièce sur le procès de Landru ?** Je suis un metteur en scène originaire des Yvelines où j'ai grandi et où j'habite encore aujourd'hui à dix minutes de Gambais, la commune où Landru a tué toutes ces femmes. Dans les Yvelines, j'ai presque envie de dire que Landru fait partie du patrimoine local. D'autant plus que sa maison est toujours debout et qu'elle est connue de tous. Alors, pour moi, Landru a toujours été une composante du paysage et c'est tout à fait naturellement que mon projet a pris forme.

■ **Sur quels éléments vous vous**



TUEUR EN SÉRIE. Après sa condamnation à mort par la Cour d'assises, Landru fut exécuté en 1922 à Versailles. Mais quel sera le verdict des jurés moulinois ? Réponse le 19 novembre à l'occasion de la pièce de théâtre qui se jouera à la Maison du temps libre. PHOTO D'ARCHIVES DR

êtes appuyé pour le réaliser ?

Cette pièce, qui a été écrite en six mois et qui se présente comme une reconstitution du procès de Landru en 1921, se base sur beaucoup de recherches historiques, beaucoup de consultations d'archives et de rapports d'expertise. Tout le dossier Landru est d'ailleurs consultable en ligne sur le site des archives départementales des Yvelines. On y retrouve tous les procès-verbaux, tous les interrogatoires - que ce soit de Landru, des familles, des témoins... - tous les rapports d'expertise psychologique de Landru, tous les rapports d'autopsie des victimes, etc. Bref, on dénicherait absolument tout. Sur Internet, on retrouve aussi les minutes du procès, on sait donc ce qui s'est passé jour par jour.

■ **Ce procès est d'ailleurs resté dans les mémoires car il fut spectaculaire...** Oui et c'est grandement lié à la personnalité hors norme de Landru. Je savais qu'il avait été dans la provocation, mais pas à ce point-là ! Pendant les trois semaines du procès, il a

balancé des choses incroyables, aussi bien au président qu'au procureur général. D'ailleurs, aujourd'hui encore, ses punchlines font toujours sourire ou rire les spectateurs de ma pièce. Pendant trois semaines, Landru s'est ouvertement moqué de la Cour d'assises. À chaque fois qu'on lui posait une question dont il n'avait pas la réponse, il lançait son célèbre : « *Je n'ai rien à vous dire* ». D'où le nom de ma pièce.

■ **Selon vous, pourquoi Landru est-il encore célèbre plus de cent ans après avoir été jugé et exécuté pour ses crimes ?** D'abord, c'est un tueur en série qui a tué dix femmes et un adolescent, ce n'est quand même pas banal. Ensuite, il possédait un bagout extraordinaire et il s'est défendu bec et ongles en distillant des réparties géniales. Enfin, il y a toujours eu un doute sur sa culpabilité. Quand on a grandi dans les Yvelines et qu'on ne connaît pas bien le dossier, on a tendance à écouter l'avis de certains anciens qui disent qu'il est coupable. Mais quand on

met le nez dans le dossier du procès Landru tel qu'il a été ficelé à l'époque, on se rend compte qu'il n'y a pas vraiment de preuves tangibles sur sa culpabilité. On a certes retrouvé des fragments d'os humains dans sa cuisinière, mais la police scientifique de l'époque n'a pas réussi à en tirer grand-chose. On ne savait pas si c'étaient des femmes, des hommes, quel âge ils avaient, etc. Sa défense a logiquement utilisé ces zones d'ombre en plaçant qu'il n'y avait pas de preuves formelles sur le fait que ce soit lui qui ait bel et bien mis les corps dans la cuisinière. La mairie de Gambais, qui a été très présente pour moi au moment où j'écrivais la pièce, m'a d'ailleurs raconté que des enfants de cœur de l'église du village avaient, à l'époque, ouvert des tombes, entre deux perquisitions, et qu'ils avaient pris des os pour les balancer chez Landru. C'est le genre d'éléments qui jettent un doute sur sa culpabilité même si, la troupe de comédiens et moi-même, nous pensons que Landru était vraiment coupable.

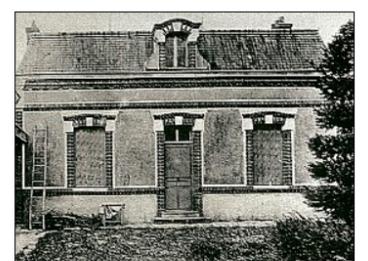
Cela dit, vous avez encore aujourd'hui pas mal de vieilles familles de Gambais qui pensent qu'il ne l'était pas... En tout cas, qu'il n'était pas coupable de meurtres.

■ **Comment avez-vous réduit trois semaines de procès à deux heures de représentation ?**

Tout n'est pas dans la pièce, évidemment, mais j'ai retenu l'essentiel. J'ai notamment gardé les passages précis du procès où Landru est confronté à la réalité des preuves matérielles qui ont été retrouvées. C'est notamment dans ces moments-là que les doutes s'installent sur sa culpabilité. La particularité de cette pièce, c'est d'ailleurs que l'on tire au sort quatorze spectateurs dans la salle pour qu'ils deviennent jurés et qu'ils délibèrent à la fin. C'est-à-dire que, nous, les comédiens, on ne connaît jamais la fin de la pièce quand on la commence.

En fait, il y a trois fins alternatives. Mais nous ne jouerons sans doute jamais l'une d'elles : celle de l'innocence totale de Landru. Car dans la tête des gens, Landru est forcément coupable ou d'escroqueries au mariage ou de meurtres ou des deux à la fois. Le verdict originel l'a condamné à la peine de mort et il a été décapité en 1922. Quant à nous, nous avons déjà joué le spectacle vingt fois et il a été condamné à mort cinq fois. Quand on échange avec les spectateurs-jurés à la fin du spectacle, ils nous disent souvent qu'ils sont convaincus que Landru est coupable, mais qu'il n'y a aucune preuve matérielle formelle contre lui. Et que, pour cette raison, on ne peut donc pas le condamner à mort. ■

➔ **Pratique.** La pièce de théâtre « Je n'ai rien à vous dire » (durée 2 heures) sera jouée le mardi 19 novembre à 20 heures à la Maison du temps libre, 61, rue Henri-Barbusse (Quai d'Allier, prendre le chemin à droite du QG des sous-marinière). Tarif : 19 €. Réservation possible sur : www.billetweb.fr/je-nai-rien-a-vous-dire



La « Villa Landru » à Gambais, dans les Yvelines.